

# Des médicaments dans l'eau potable

ALAIN GOUPIL  
La Tribune

Partager

**L'eau qui sort chaque jour de nos robinets est-elle sans danger pour notre santé? Une étude menée dans 19 municipalités de l'Estrie et du Centre-du-Québec donne plutôt à penser qu'il y a lieu de s'inquiéter compte tenu de la présence de contaminants, y compris des produits pharmaceutiques réputés cancérigènes.**

Barry Husk, de la firme BlueLeaf de Drummondville, est l'auteur de cette étude, cosignée par cinq chercheurs et professeurs de l'Université de Sherbrooke : Roland Leduc, Olivier Savary et Hubert Cabana, de la Faculté de génie, et Larissa Takser, du département d'obstétrique et de gynécologie de la Faculté de médecine. Les détails de cette étude ont été publiés dans le *Water Quality Research Journal*, en mai dernier. Cette étude régionale, menée sur trois ans, avait pour but d'examiner la présence de produits pharmaceutiques et de pesticides dans l'eau potable traitée de 19 municipalités de l'Estrie et du Centre-du-Québec (voir la liste ci-bas). L'étude s'est particulièrement intéressée aux municipalités rurales qui s'approvisionnent à partir de sources souterraines.

L'étude a tenté d'identifier les sources de contamination, la capacité des systèmes de traitement des eaux à éliminer ces contaminants et, enfin, à évaluer si l'eau consommée dans ces municipalités exposait la population à des contaminants précis.

## **Produits pharmaceutiques**

Résultat : sur un total de 70 produits chimiques examinés, les chercheurs ont pu identifier neuf composés pharmaceutiques et six catégories de pesticides. La caféine, l'atrazine et le naproxène ont été les trois contaminants les plus fréquemment détectés dans 29 %, 24 % et 21 % des échantillons.

Mais sa principale découverte réside dans la présence de deux produits pharmaceutiques dont les risques pour la santé humaine sont qualifiés de préoccupants : le cyclophosphamide, un cancérigène connu chez l'humain, et le fongicide thiabendazole.

La découverte de cyclophosphamide dans cette étude, détectée dans 49 échantillons, soit 16 %, est particulièrement inquiétante, selon Barry Husk.

« La cyclophosphamide est un médicament utilisé en chimiothérapie dans le traitement de certains cancers et pour affaiblir le système immunitaire. C'est aussi un médicament cytotoxique (cellules), génotoxique (gènes) et antinéoplasique, même à faible concentration. Nous l'avons détecté à plusieurs reprises et de manière cohérente au cours de cinq mois sur sept, dans plusieurs municipalités », souligne M. Hursk.

Certains perturbateurs endocriniens, tels que l'atrazine (utilisé en agriculture comme pesticide) et le carbamazépine (utilisé notamment dans le traitement de l'épilepsie) ont aussi été identifiés dans le cadre de cette étude.

À noter qu'aucun produit pharmaceutique ni pesticide n'a été décelé dans les échantillons d'eau prélevés à Sherbrooke et Bury.

Quoi qu'il en soit, les auteurs estiment que leur étude fournit des preuves que l'eau potable des petites communautés rurales du Québec, qu'elle provienne de sources souterraines ou de surfaces, peut contenir des concentrations mesurables de produits pharmaceutiques et de pesticides. Et que les autorités publiques devraient s'en préoccuper.

« Le problème à l'heure actuelle, c'est que les normes que doivent suivre les municipalités pour analyser leur eau potable ne touchent qu'une vingtaine de composés chimiques, ajoute M. Hursk. Et il n'existe aucune norme entourant la détection de produits pharmaceutiques. Quand on sait qu'il existe actuellement sur le marché plus de 100 000 produits chimiques et qu'on en invente de nouveaux tous les jours...».

De plus, souligne M. Husk, il existe très peu de données épidémiologiques sur l'interaction de ces produits lorsqu'ils se retrouvent dans un réseau d'aqueduc ou dans un puits artésien. Sans parler de leur impact sur le métabolisme.

Le Québec aurait tout intérêt à s'inspirer des normes d'analyse plus sévères en vigueur ailleurs dans le monde, notamment en Europe, suggère M. Husk. « Mais pour en arriver là, il faut d'abord que les citoyens les réclament. Il faut que les citoyens interpellent les élus et les gens qui établissent ces normes », soumet-il.

### **Vocation sociale**

BlueLeaf se définit comme une entreprise privée, à vocation sociale. Son objectif est d'apporter des solutions durables à des problématiques environnementales, tout en étant financièrement viable. Elle travaille en partenariat avec des organismes de conservation, les municipalités, les organismes gouvernementaux, les associations de lacs, les agriculteurs et les organismes de recherche.

Outre l'Université de Sherbrooke, certains de ses travaux de recherche ont été menés conjointement avec les universités McGill, de Montréal et Queen's.

M. Husk affirme que des copies de son rapport ont été envoyées à chacune des municipalités concernées ainsi qu'à deux ministères. Seul le ministère de l'Environnement en a accusé réception.



**Barry Husk, président de BlueLeaf inc.**  
SPECTRE MÉDIA, MAXIME PICARD

### **Des millions de Québécois touchés...?**

Voici un résumé de l'entrevue accordée par Barry Husk à La Tribune dans le cadre de son étude sur la qualité de l'eau de 19 municipalités de la région. Les propos ont été condensés afin d'alléger le texte.

### **La présence de contaminants dans l'eau potable ne date pas d'hier. Qu'est-ce que votre étude apporte de nouveau?**

Ce qui est nouveau, c'est que, pour la première fois, on est en mesure d'identifier la présence de produits pharmaceutiques dans des échantillons d'eau souterraine. Et ces produits pharmaceutiques ont été observés dans 16 % de nos échantillons. C'est énorme! Quand on sait que 30% des foyers québécois sont desservis par des sources d'eaux souterraines, cela pourrait théoriquement toucher des millions de personnes,

### **D'où viennent ces produits pharmaceutiques?**

De deux sources. D'abord, de façon naturelle, notre corps métabolise une partie du médicament et en rejette par les voies naturelles. Ensuite,

certains médicaments sont directement jetés, soit dans les toilettes soit dans la nature, sans être traités.

**Que faut-il retenir de vos résultats concernant Sherbrooke et Drummondville?**

On peut dire que Sherbrooke a une eau de très bonne qualité. De plus, nos échantillons ont été prélevés avant que des améliorations soient apportées à l'usine de traitement J.-M.-Jeanson. Pour ce qui est de Drummondville, elle puise son eau dans la rivière Saint-François, en aval de plusieurs terres agricoles, ce qui explique la présence de pesticides. Une nouvelle usine de traitement de 60 M \$ est en construction à Drummondville.

**En tant que résident de Drummondville, buvez-vous l'eau de votre robinet?**

Absolument! Il faut quand même que je boive de l'eau si je veux continuer à vivre, non? (rires).

**Mais est-ce que l'eau embouteillée représente une alternative valable?**

Je ne crois pas. L'eau embouteillée vient bien souvent de sources souterraines. On dit qu'elle est traitée, mais est-elle traitée contre tous les contaminants? Je ne crois pas.

**Comment expliquer l'absence de contaminants dans l'eau de Bury?**

D'une part, il y a la présence de nombreux marais qui, comme on le sait, agissent comme des filtres naturels. D'autre part, l'activité agricole, qui est une source importante de contamination ailleurs, est très peu présente à Bury.

**La réglementation actuelle au Québec en matière de qualité de l'eau est-elle suffisante?**

Certainement pas. À l'heure actuelle, les normes auxquelles les municipalités doivent se soumettre concernent environ une vingtaine de contaminants. Et parmi ces contaminants, aucune norme n'existe concernant la présence de produits pharmaceutiques. Quand on sait qu'il existe plus de 100 000 produits chimiques sur le marché et qu'on en invente de nouveaux tous les jours...

**À qui avez-vous envoyé votre étude et avez-vous reçu des réponses?**

D'abord à chacune des 19 municipalités concernées. Ensuite, aux ministères de l'Environnement et de la Santé. Tout ce qu'on a reçu comme réponse, c'est un accusé de réception du Ministère de l'Environnement. Rien d'autre...

**Votre compagnie, BlueLeaf inc., est une compagnie privée qui offre des solutions environnementales. Dans ce contexte, comment votre étude peut-elle être considérée comme objective?**

BlueLeaf est une compagnie sociale à but non lucratif. Oui, elle est incorporée, mais si elle était aux États-Unis, elle serait considérée comme une B Company. Mais ce type d'incorporation n'existe pas ici. Or, tous les services que l'on offre aux organismes environnementaux, aux universités, aux agriculteurs, aux municipalités, etc. sont tout à fait gratuits. Tous les revenus sont réinvestis dans la compagnie.